

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
Bid Fax: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Colorimeter FIA System	
Solicitation No. - N° de l'invitation K8C13-120368/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client K8C13-12-0368	Date 2013-02-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-075-12247	
File No. - N° de dossier MTA-2-35188 (075)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-03-04	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dickens, Anne	Buyer Id - Id de l'acheteur mta075
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3412 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT SYLVIE ROBERGE DIR. RÉG. S & T EAU 105 MCGILL, 7E ÉTAGE MONTRÉAL, QC H2Y 2E7 SYLVIE.ROBERGE@EC.GC.CA	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

K8C13-120368/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta075

Client Ref. No. - N° de réf. du client

K8C13-12-0368

File No. - N° du dossier

MTA-2-35188

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification suivante est apportée à la demande de proposition ci-dessus mentionnée.

Modification

Dans l'Annexe A, Base de paiement, Durée du contrat - Livrables, pour Besoin 1, 2 et 3 :

SUPPRIMER:

29 mars 2013

INSÉRER:

28 mars 2013

N.B. : Ces changements ont été incorporés dans l'Annexe B ci-joint.

Annexe B

Base de paiement

Besoin	Prix Ferme, (DDP) Environnement Canada, Montréal	Durée du contrat - Livrables
1 Analyseur colorimétrique FIA, et: - système informatique, - chimies supplémentaires, - logiciel, - garantie de 24 mois pour analyseur colorimétrique FIA seulement, - garantie de 12 mois pour système informatique et logiciel, tels que décrits dans l'Annexe A, Énoncé de travail	_____ \$	Bien que la livraison soit demandée pour le 28 mars 2013, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le _____.
2 Installation	_____ \$	Bien que cette livrable soit demandée pour le 28 mars 2013, la meilleure date qui peut être offerte est le _____.
3 Formation	_____ \$	Bien que cette livrable soit demandée pour le 28 mars 2013, la meilleure date qui peut être offerte est le _____.

Selon le Calendrier des étapes, partie 6, point 6.3 de la Demande de propositions, quatre-vingt-dix pourcent (90%) du montant totale sera payable après la livraison complète du matériel. Une retenue de dix pourcent (10%) sera payable après la date d'acceptation de tout matériel et après la date d'achèvement de la formation.

L'acceptation de l'analyseur colorimétrique par injection à flux (FIA) est selon le point 6 de l'Annexe A, Besoin. L'acceptation du système informatique est selon la partie 10 des conditions générales supplémentaires 4001 (2010-08-16), Achat, location et maintenance de matériel. L'acceptation du logiciel est selon la partie 12 des conditions générales supplémentaires 4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence.